

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 15 (2000)
Heft: 6

Artikel: Archives et documentation, médias électroniques, numérisation : convergence et divergence de deux approches de l'information
Autor: Cosandier, Jean-François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-768959>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES ET DOCUMENTATION, MÉDIAS ÉLECTRONIQUES, NUMÉRISATION: CONVERGENCE ET DIVERGENCE DE DEUX APPROCHES DE L'INFORMATION

par Jean-François Cosandier, Radio suisse romande, Lausanne

LES MÉDIAS ÉLECTRONIQUES ET LA SPÉCIFICITÉ DE LEURS ARCHIVES

Les médias électroniques, la radio et la télévision, ont commencé leur existence par la diffusion directe d'un message éphémère. En apportant le son et l'image dans les foyers, la radio et la télévision des débuts n'avaient pas pour but de laisser une trace réutilisable de leur production, de créer des archives pour l'avenir. L'impératif d'enregistrer les émissions n'est apparu que tardivement, car auparavant la technique n'était pas prête à gérer, à des coûts abordables, un tel flux d'informations. Si des archives de la radio et de la TV sont nées, c'est pour des raisons utilitaires: un événement avait lieu, on voulait en donner un reflet sonore ou filmé, mais à une heure de diffusion différente. Il fallait donc le capturer sur un support et pouvoir le diffuser au moment voulu. Le support une fois existant, la question se posait de savoir qu'en faire: le détruire, ou le conserver. On commençait dès lors à comprendre la valeur, le potentiel que représente le son ou l'image «en conserve». En d'autres termes, les documents stockés ont été considérés comme un matériau pour de nouvelles productions.

LA PROFESSIONNALISATION DES FONCTIONS ARCHIVISTIQUES

Les services d'archives qui sont apparus dans les médias dans les années 50 - 70 représentaient donc une fonction «d'intendance» utile pour valoriser le travail fait, en facilitant si possible les diffusions

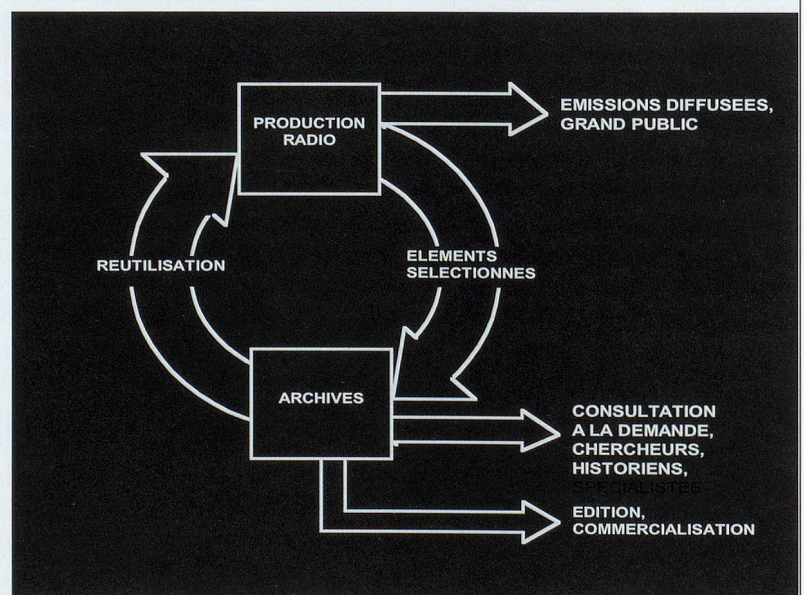
subséquentes des enregistrements, en version intégrale ou sous forme d'extraits. Le développement et la diversification des besoins, les masses croissantes d'heures produites et susceptibles d'être archivées, l'apparition de l'informatique dans la gestion des fonds, tout cela a créé un appel à un professionnalisme plus marqué chez les archivistes. Les années 80, le début des années 90 ont donc été le temps d'une forte consolidation des fonctions d'archives dans les médias. L'intégration des archives à de grands services gérant l'ensemble des ressources documentaires des médias a imposé un profil professionnel qui est en général celui du «documentaliste»: orienté sur le document (support et contenu indissociables), apte à intégrer la production

dans une «chaîne documentaire» et à mener des recherches au moyen de vastes bases de données, de thésaurus, etc.

Il faut souligner que parallèlement la demande s'est modifiée: purement interne au début, elle s'est élargie avec la demande de chercheurs, d'éditeurs, d'institutions diverses, pour des expositions ou d'autres buts culturels. Des collaborations sont nées, et la légitimité «institutionnelle» des archives des médias a commencé à être reconnue. L'idée de la valeur marchande des documents archivés a par ailleurs fait son chemin, et d'aucuns en ont conclu, un peu vite, que l'autofinancement des services d'archives des médias était à portée de main...



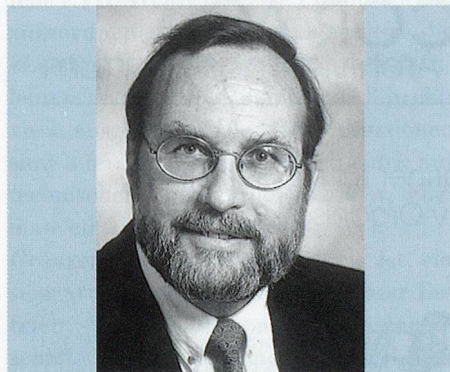
Evolution de la demande



LA NUMÉRISATION: UN BOULEVERSEMENT MAJEUR

Le changement fondamental de la donne est venu avec la numérisation. Les outils numériques permettent de produire plus vite, avec une meilleure qualité, en mettant en commun le réservoir des sons ou des images en travail. Dès le moment où la production ne se fait plus sur les supports analogiques traditionnels (la bande magnétique) mais dans des serveurs informatiques, l'archivage n'est pratiquement plus possible par les moyens conventionnels: il faut recourir aux techniques du stockage de masse. Les investissements deviennent donc importants, et il faudra les rentabiliser. Certes, l'utilisation interne s'intensifie encore, en raison de la multiplication des canaux de diffusion, qui fait appel à toujours plus de contenus, neufs ou «en conserve». Mais, surtout avec l'arrivée d'Internet, on commence à entrevoir la perspective d'une diffusion à la demande, dégageant de juteux bénéfices!

Jusqu'à-là, le rôle des archivistes n'est pas transformé radicalement. Il prend simplement un relief particulier, avec la nécessité de s'engager sur des procédures rigoureuses de sélection et de documenta-

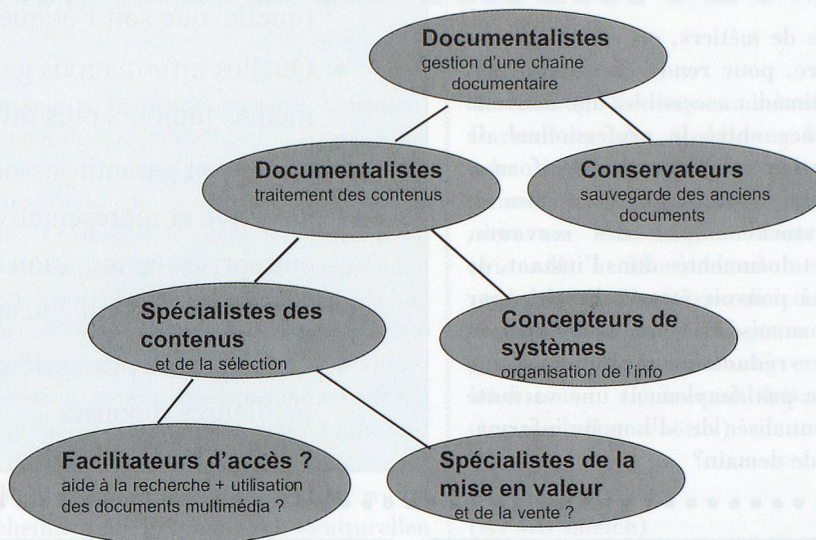


JEAN-FRANÇOIS COSANDIER

Après des études de lettres et une première expérience professionnelle au Centre neuchâtelois de documentation pédagogique, formation à l'Institut national des techniques de la documentation (INTD) à Paris. Depuis 1980 responsable du Service de documentation et d'archives de la Radio suisse romande, à Lausanne. Président du Groupe romand de documentation (GRD) de 1990 à 1996. Délégué de l'ASD pour le projet européen DECIDoc.



Conséquences pour les métiers



tion, de maîtriser des outils numériques de haute technicité, et de répondre à des objectifs d'augmentation de la productivité globale des chaînes de production.

LES CONSÉQUENCES DE LA NUMÉRISATION

Les conséquences de la numérisation ne peuvent pas encore être mesurées en totalité. On se rend compte que non seulement les méthodes de travail dans les médias vont être bouleversées, mais encore le marché de l'audiovisuel dans son ensemble.

1) La notion même de document se transforme. Ce qui était l'union indissociable d'un contenu et d'un support, pour reprendre une définition classique, devient une pure information, susceptible d'être reproduite à l'identique. Cette information ne se banalise pas pour autant: des droits y sont attachés, il faut les préserver, ne pas laisser n'importe qui utiliser et surtout redistribuer la même information: un enjeu mondial est lié à la mise au point de systèmes de contrôle des droits d'utilisation et de la copie numérique. Cela est valable aussi bien pour les textes, les sons, que les images. Les archives deviennent le cœur du média, les gestionnaires de ses actifs (on utilise de plus en plus à cet effet l'expression «assets management»).

2) Les problèmes de pérennité de l'information ne vont plus résider tant dans la nécessité de prendre des mesures pour préserver le support contre la dégradation, que dans une organisation conséquente des dispositifs techniques destinés à la stocker. La possibilité de réaliser de tels systèmes avec un haut degré de fiabilité ne fait guère de doute. Ce qui est plus inquiétant, c'est qu'ils ne donnent qu'une garantie technique. Leur existence est liée à celle des entreprises privées, ou des institutions, qui les gèrent. Rien ne garantit, aujourd'hui, que le chercheur dans vingt ans puisse accéder à cette information. Quelques pays ont introduit un dépôt légal des médias électroniques à l'intention de la recherche scientifique. Mais ils restent l'exception. Il n'est pas certain que nous aurons demain un accès aussi aisé au contenu des médias d'aujourd'hui que celui que l'on peut avoir à une collection de périodiques dans une bibliothèque.

3) La production et la diffusion numérique d'un programme ne sont pas le stade ultime de l'évolution en cours: l'interactivité et le multimédia, rendus possible par Internet, et demain par des réseaux à large bande, multiplient à l'infini les modes d'émission et de réception des informations. En même temps, la banalisation des outils numériques donnent à chaque indivi-

du, ou presque, la possibilité d'être son propre diffuseur, comme cela s'est déjà passé pour l'information textuelle! Dans ces conditions, que garderons-nous dans nos mémoires collectives?

En terme de métiers, on voit d'ailleurs apparaître, pour rendre cette information multimédia accessible, une nouvelle convergence entre le professionnel de l'information et le journaliste: l'information produite, ou acquise, est mise en forme, stockée dans des serveurs, indexée et documentée dans l'instant, de manière à pouvoir être recherchée par sujet dès sa mise en ligne. Cette fonction dite de « rédacteur multimédia » ne serait-elle pas simplement une variante professionnalisée de « l'homme informationnel » de demain?



Les défis pour nos professions

Quelques questions pour nos professions

(quelle que soit l'étiquette qu'on leur colle...):

- ◆ Quelles informations garderons-nous de ce que diffusent des médias toujours plus diffus, dans nos mémoires collectives ?
- ◆ Comment garantirons-nous une conservation au moins sélective et représentative de ce que produisent des entreprises en mutation toujours plus rapide ? Le dépôt légal est-il une solution ? jusqu'où devrait-il aller ?
- ◆ Quels profils professionnels permettront d'apporter les meilleures réponses ?



Arbido

Hotline

für Insertionsaufträge

Tel. 031 300 63 84

Fax 031 300 63 90

SVD-Einführungskurs 2000

INFORMATION + DOKUMENTATION IM BETRIEB

- 1. Teil 9.-13. Oktober
- 2. Teil 6.-10. November (5. Nov., ab 14.00 Uhr, sofern mit EDV-Einführung)
- 3. Teil 27. November-1. Dezember

Kursort: Hotel Schützen, Rheinfelden (2 Minuten vom Bahnhof)

Unterkunft und Verpflegung

Obligatorisch im Hotel (Einzelzimmer mit Dusche/WC, Selbstwahl-Telefon und Radio, Fernseher und Minibar; Gratis-Benützung Solbad). Zimmer-Reservation aufgrund der Anmeldung durch die SVD.

Kosten für Kurs, Kurs-Unterlagen, Kost + Logis sowie Pausengetränke im Hotel:

- SVD-Kollektiv-Mitglieder
Fr. 4500.- (mit EDV-Einführung = Fr. 4900.-)
- übrige
Fr. 4900.- (mit EDV-Einführung = Fr. 5400.-)

Übrige Leistungen zulasten der Kursteilnehmer/innen.

Kursunterlagen: im September zum Studium zugesandt. Zwischen den Kursteilen sind Aufgaben zu lösen.

Attest: Teilnehmer/innen, die den Kurs erfolgreich besuchen, erhalten ein Teilnahme-Attest.

Kursabsage: falls bis zum **12. August 2000** nicht mindestens 15 Anmeldungen eintreffen.

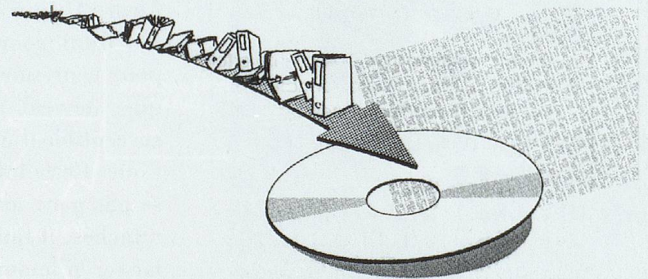
Rechnungstellung: Kursgeld vor Kursbeginn aufs Postkonto 30-681547-8 (SVD, Einführungskurs, Bern) überweisen.

Auskünfte und Anmeldung beim Kursleiter:
Walter Bruderer, Rütliweg 67, 3072 Ostermundigen
Telefon: 031/931 54 29, E-Mail: wabrom@pop.agri.ch

TECNOCOR AG

Das Archivierungs-Zentrum

Ihr Partner für modernste
Archiv-Organisation



Archivieren und digitalisieren von Zeitungen und Büchern

Karten-Kataloge im Internet (scannen von Bibliothekskarten-Kataloge)



TECNOCOR AG

CH - 6030 Ebikon Tel. 041 / 440 74 22 E-mail: Info@tecnocor.ch
Luzernerstrasse 28 Fax 041 / 440 85 84 http://www.tecnocor.ch